

Comment les prix des besoins élémentaires des Français ont évolué depuis 10 ans



Si les dépenses contraintes des Français ont logiquement augmenté durant cette dernière décennie, ceux-ci ne compensent pas systématiquement en réduisant leurs dépenses dites de plaisirs.

Avec Anthony Mahé

L'évolution globale de la consommation des ménages français depuis une quinzaine d'années est marquée par trois grandes caractéristiques majeures : **une contraction des dépenses dites d'arbitrage (l'habillement, les transports, l'alimentation, l'équipement du foyer, etc.)**, **une augmentation des dépenses contraintes (loyer, charges, santé) et, aussi surprenant que cela puisse paraître en ces temps de morosité, une légère augmentation des dépenses dites de plaisirs** (communications, hôtels, restaurants, loisirs et culture).

Intéressons-nous un peu plus en détail aux 3 principaux postes de dépenses et à leur évolution dans le temps.

Tout d'abord, **le logement et ses charges** (factures d'électricité, d'eau, etc.). Il s'agit du premier poste de dépense des Français. Ainsi, en 1998, le logement et ses charges représentaient 25,5 % de la consommation totale des ménages^[1]. En 2008 ce chiffre s'élevait à 27,2 %. Les prévisions pour 2018 sont de l'ordre de 28,8%, soit une augmentation de 3,3 % sur une période de 20 ans, ce qui en fait le poste de dépense qui a le plus augmenté ces dernières années. En effet, depuis 2000, les prix de l'immobilier ont augmenté plus vite que le revenu disponible. Ajoutons à cela la hausse continue des prix de l'énergie qui, selon un article récent du Monde, accentue la précarité énergétique avec désormais 11 % des Français qui peinent à honorer leurs factures d'électricité. Pourtant l'habitat reste une grande aspiration des Français (notamment dans la volonté d'améliorer l'habitat) et l'accès à la propriété est toujours un rêve pour la plupart des gens.

Pour ce qui constitue aujourd'hui le second poste de dépenses, à savoir **les transports**, l'évolution des dépenses dans ce secteur est assez stable, aux alentours de 15 % de la consommation totale des ménages. Pour autant, la part de dépenses prise en charge par l'administration publique est, elle, en nette hausse. Évolution intéressante toutefois dans les comportements, l'automobile est probablement le poste de dépense sur lequel les Français sont prêts à faire le plus de restrictions est sur lequel la notion d'usage tend à devenir plus importante que la notion de propriété. Une aubaine peut-être pour le développement du co-voiturage ou de la location.

En conséquence de l'augmentation des dépenses contraintes, les consommateurs doivent faire davantage d'arbitrages sur d'autres postes. Au premier chef duquel se trouvent les **dépenses d'alimentation**. Pour rappel, la consommation de produits alimentaires était le premier poste de dépense dans les années 60, devant le logement^[2]. Le rapport a commencé à s'inverser dans les années 70. En 1998, ce poste de dépense pesait pour 14,5 % de la consommation totale, les prévisions pour 2018 sont de l'ordre de 12,3 %. Il s'agit du poste de consommation où l'arbitrage des ménages est le plus marqué, là où ils font le plus de concessions en moyenne. Il faudrait ajouter à cela l'habillement en net repli sur la même période.

Face à cette contraction généralisée du budget des ménages, de nouvelles formes (voire d'anciennes formes) de consommation émergent et échappent aux mesures de l'INSEE : le glanage, le couchsurfing, la location d'objets, etc. En

particulier les consommations collaboratives (de particuliers à particuliers via des plateformes communautaires) qui viennent court-circuiter les schémas traditionnels de la distribution. De nouveaux comportements de consommation sont observables. **Ainsi l'achat malin ou l'obsession de faire la bonne affaire font du consommateur un expert qui compare les prix et compare même les comparateurs de prix sur Internet.** Une grande méfiance généralisée s'installe à l'égard des grandes enseignes et de leurs promesses. La sensibilité au prix s'accroît de plus en plus, en particulier concernant les dépenses d'arbitrages (c'est moins le cas concernant les dépenses de plaisirs nécessitant un plus fort niveau d'engagement.)

Il faut le rappeler ici, si les conditions de possibilité de consommer sont amoindries, le désir de consommation reste prégnant. Ce désir est de plus en plus porté par une volonté de consommer moins mais mieux. Cela devrait nous amener à penser, ne serait-ce que pour renouveler, nos grilles de lecture, que la crise, plus qu'économique, est une crise d'un modèle de consommation forgée pendant les Trente glorieuses et que par crise il faut peut-être désormais entendre que quelque chose de nouveau est en train d'éclorre, porteur de nouvelles valeurs et de nouvelles manières d'être.

[1] Source : INSEE, BIPE

[2] Gerard Mermet, Francoscopie, 2013, Larousse.